

La lutte des « **TOTAL** », puissante, solidaire, montre que les salariés peuvent peser et changer la donne !



Le 4 mars, le 23 mars, deux journées d'initiatives et d'actions qui appellent des mobilisations d'ampleur.

L'histoire n'est jamais écrite par avance contrairement à ce que certains technocrates pensent. Ceux qui envisageaient de fermer la « raffinerie de Flandres », peu connue pour ses excès de fièvre sociale, se sont lourdement trompés. La solidarité de lutte constituée à partir d'un « pôle chimique organisé » a donné confiance, éclairé les consciences sur les enjeux, tissé des liens solidaires donnant naissance à l'esprit de résistance, de refus, ouvrant les portes de l'avenir en luttant pour pérenniser le site industriel, les emplois directs et indirects.

Le relais de solidarité s'est bâti au plan national avec tous les salariés « raffineurs » du groupe TOTAL, bloquant le groupe, paralysant à 60 % l'industrie du raffinage français.

Quelques manœuvres de division se sont faites jour pour affaiblir le mouvement des salariés, la FNIC et la coordination CGT. Des sections syndicales CFDT ont décidé la poursuite de la grève, refusant la division syndicale de leur Fédération.

Le mouvement rencontre le soutien de la population, du monde du travail.

Le Ministre de l'Industrie et le PDG de TOTAL sont forcés de s'exprimer et de reculer.

Il nous faut mesurer ce que nous avons fait bouger en quelques jours. Rien n'est

impossible si on s'y met tous ensemble ! Et le « tous ensemble », il commence par l'engagement de chacun, dans le syndicat, puis par l'engagement du syndicat, de ses militants, de ses syndiqués et des salariés.

TOTAL a été contraint de reculer sur ses projets : une table ronde nationale et régionale se tiendra sur la politique industrielle du secteur du raffinage.

La bataille se poursuit pour imposer d'autres choix.

Gagner sur nos revendications est à notre portée.

Gagner sur les retraites l'est aussi !

Il nous faut, partout, donner confiance à la lutte.

Revendiquer plus de salaires, plus de qualification et classification, plus d'emplois. Cela pose la question des choix politiques, de société.

Quelle politique industrielle dans le pays ?

Créer 1 million d'emplois par exemple, pour améliorer notre vie au travail, notre santé, notre sécurité, c'est indispensable, mais surtout à notre portée. Les 32,8 milliards d'€/an d'exonérations sociales dont bénéficie le patronat permettraient de financer 1 million d'emplois à hauteur de 2 733 €/mois. Et, si 1 million de personnes retrouvent un emploi stable, qualifié, elles cotisent pour la protection sociale (+ 600 millions d'€ pour la Sécurité Sociale), elles consomment, participent à relancer les besoins, la production, l'emploi, etc...

Il est clair qu'au vu de ces éléments, qu'il s'agit bien d'un choix de société et qu'il ne peut se faire qu'en rassemblant, mobilisant massivement les salariés, pour imposer le progrès social en lieu et place de la rentabilité financière.

Allons-y, créons, donnons corps au « tous ensemble » pour avancer sur la voie du progrès social.

Sommaire

■ **Edito** : La lutte des « TOTAL », puissante, solidaire, montre que les salariés peuvent peser et changer la donne !

(page 1)

■ **Economie**—Vous avez dit : courses aux profits, partage des richesses ?

(page 2)

■ **Conditions de travail**—Les RPS (Risques Psycho-Sociaux) : avant tout, une prise en compte collective.

(page 3)

■ **Renforcement**—Campagne de syndicalisation 2010.

(page 4)

Mars 2010

1—Collectif Organisme de renforcement Vie syndicale à Montreuil (93)

2—Comité Exécutif Fédéral à Montreuil (93)

CE confédérale

4—initiatives sur le devenir industriel

Manifestation à Dunkerque à 16 h sur devenir industriel et soutien aux salariés de TOTAL Flandres en lutte.

9—Assemblée générale des syndicats branche Pétrole à Montreuil (93)

16—Collectif Animation à Montreuil (93)

16 et 17—Collectif Fédéral Jeunes à Montreuil (93)

17—Réunion Bureau UFICT à Montreuil (93)

Assemblée Générale des syndicats de la branche

Caoutchouc à Montreuil (93)

18—Conseil National UFR à Montreuil (93)

Journée d'études Réformes des Retraites à Montreuil (93)

23—journée d'actions sur Salaires-emploi-retraites

Stages

1^{er} au 5 mars—stage salaire/salaire socialisé/protection sociale/retraite à Courcelle.

29 mars au 2 avril -stage approfondissement CE à Montreuil

Grands rendez-vous FNIC 2010

5-6-7 mai—Conférence UFICT - Vaison-la-Romaine.

4 juin—conférence région Nord/Pas de Calais

9—juin—conférence régionale syndicats Normandie

16-17-18 juin—Conférence des Jeunes La Gaillarde.

11 au 15 octobre—38^{ème} congrès de la FNIC CGT à Ramatuelle.

Paritaires**Mars 2010**

4—SNCP— Paritaire

SYNALAM—Salaires

12—UFIP—Pénibilité stress

17—Officines-Paritaire

18—UFIP— CPNE

25—FIN—Classifications

30—Plasturgie : CPNE

31—Plasturgie : Plastifaf

Vous avez dit :

courses aux profits, partage des richesses ?

On entend : « **La France, pays des droits de l'homme, la France citée à travers le monde pour son humanité, son système de protection sociale, ses services publics, le droit à la santé pour tous, pays où personne n'est laissé de côté et où chacun a sa place. La France le pays qui, grâce aux décisions de son gouvernement, a su faire face à la crise...** »

Arrêtons là cette introduction qui tient plus de la fable ou du compte de fée que de la réalité de ce que nous vivons au quotidien en tant que travailleurs et citoyens. En cette fin février les résultats financiers des grands groupes commencent à être communiqués. C'est à se demander pourquoi la révolution n'est pas en marche, les chiffres annoncés, sans aucun scrupule, d'une telle indécence, d'un tel mépris que l'on se demande pourquoi, alors que les travailleurs, retraités, chômeurs sont acculés à la misère, le pays n'est pas à feu et à sang. Ne citons que quelques exemples :

■ **L'OREAL, bénéfice 2009 : 1,997 milliards**, plus 4,2% de progression sur les dividendes soit pour la seule Mme Bettencourt : 277 millions d'euros. Dans le même temps, moins mille emplois industriels en France et Europe, **1,2% prévus d'augmentation des salaires**.

■ **SANOFI AVENTIS, bénéfice 2009 : 8,5 milliards d'euros**, moins 3000 emplois sur les 18 derniers mois, **1,2% d'augmentation sur les salaires**.

■ **L'AIR LIQUIDE, 1,23 milliard d'euros de bénéfice pour 2009**. En 2009 sur les résultats 2008 c'est 602 millions d'euros qui ont été reversés à l'actionnaire, pour 2010 sur les résultats 2009 ce sera 1,2 milliard à mettre en comparaison avec les maigres **6,5 millions en augmentation de salaires prévue pour l'ensemble des salariés du groupe**.

■ **MICHELIN, résultat opérationnel pour 2009 : 862 millions d'euros**, une marge en progression de 5,8%, cash flow (trésorerie dispo) 1,7 milliard d'euros, dans le même temps 3000 suppressions d'emplois, **1,5% d'augmentation des salaires en juillet**.

■ **TOTAL, bénéfice 2009 : 8,5 milliards d'euros**. Dans le même temps annonce de l'arrêt de la raffinerie de Dunkerque 800 emplois directs et indirects menacés, **0,5% d'augmentation des salaires**.

Nul doute que les annonces faites dans les jours à venir seront du même ordre. Quels autres éléments et arguments faut-il donner pour que chacun comprenne que la course aux profits bat son plein, **que quelques-uns se partagent les richesses créées par le travail de millions d'autres qui eux ne se partagent que les miettes**. Tous ces profits annoncés, ou qui vont l'être, sont le résultat de millions de suppressions d'emplois, de fermetures de sites, de restructurations, de précarisation, de remise en cause des droits et des acquis.

Sommes-nous tous dans la CGT convaincus que la lutte de classe et de masse est d'actualité, alors que le patronat et son exécutif (le gouvernement) ne cessent de mener la bataille. Quel niveau de détresse et de misère allons-nous devoir atteindre pour qu'enfin nous réagissions.

Syndiqués nous sommes, militants soyons le, dans la lutte prouvons le.

On ne perd que les batailles qui ne sont pas menées !



Les RPS (Risques Psycho-Sociaux) :

Avant tout, une prise en compte collective.

Logique, nos patrons pressent de plus en plus tous les salariés. Ils s'étaient déjà emparés de nos corps. Et puis, ils ont voulu prendre notre tête dans le seul but de faire toujours et encore plus de profits.

Conditions de travail tendues au maximum, absence de reconnaissance du travail accompli, management autoritaire, déstructuration des collectifs de travail, objectifs individualisés, instabilité de l'emploi, sont autant de facteurs qui génèrent le mal-être au travail, et, dans les pires situations, du harcèlement.

Quelle approche, quel cap nos syndicats doivent-ils maintenir envers et contre tout ?

Ne pas oublier que, malgré la spécificité des risques psychosociaux, leur prévention relève de la même approche que celle qui sous-tend la prévention de n'importe quel risque : en premier lieu, **éliminer le risque à la source**. C'est la base de la loi de décembre 91 : les patrons ont une obligation de santé et de sécurité de résultat vis-à-vis des travailleurs. Et pour ce faire, ils doivent mettre en place des mesures de prévention qui s'appuient sur des principes dont les premiers d'entre eux sont : **adapter le travail à l'homme et éliminer le risque à la source**.

Il faut donc s'opposer frontalement à la mainmise des directions sur la prévention des risques psychosociaux. Une citation du patron d'un grand cabinet spécialisé sur cette problématique résume bien leur démarche :

« On ne mesure pas les facteurs de stress car ça crée des revendications syndicales auxquelles les directions ne savent pas répondre. Notre job consiste à agir, à contrainte égale, sur les comportements. Car l'instance de régulation du stress, c'est le management ».

Tout est dit dans ces quelques mots ! Faire accepter l'inacceptable aux salariés « dits » les plus fragiles.

Leur outil préféré est le questionnaire, dont les questions sont, comme par hasard, centrées sur l'Homme et sur ses comportements, évitant de s'interroger

sur l'organisation du travail, ses contraintes et leurs conséquences sur le collectif de travail.

Un questionnaire qui, quelque part, cherche à mesurer les RPS avec l'idée de déterminer un seuil de risques acceptables pour l'entreprise. Une valeur limite comme pour les CMR. Le médecin du travail n'aurait plus qu'à sélectionner à l'entrée, ou à mettre de côté, les travailleurs qui se révéleraient en position de fragilité à un moment donné de leur vie

Quels outils à notre disposition ? Le syndicat CGT et ses relais que sont le CHSCT, mais aussi les DP et le CE, afin de « traiter » collectivement le problème avec les salariés.

C'est là, au sein du syndicat que pourra s'élaborer un véritable plan de bataille pour mettre un frein à cette spirale meurtrière pour les travailleurs. Une bataille qui mettra l'organisation du travail au centre des facteurs des atteintes à la santé mentale et psychique des travailleurs. Une bataille qui se déclinera dans les différentes instances représentatives du personnel.

Au CHSCT bien sûr, qui devra utiliser toutes ses prérogatives que sont l'inspection, l'enquête, le droit d'alerte, le recours à l'expertise, entre autres. Sachez que, selon le cabinet sélectionné, la méthode de mesurage sera différente et les pistes explorées le seront tout autant (la fédération ou le collectif 2SPE peuvent, si vous les sollicitez, vous aider dans votre choix d'un cabinet d'expertise).

Mais aussi aux DP qui disposent d'un droit d'alerte et qui doivent faire respecter l'obligation de sécurité et santé au travail. Au CE, qui est le porte parole des travailleurs sur tout ce qui touche à la marche de l'entreprise et donc aux conditions de travail, à l'organisation du travail.

Compte tenu de l'ampleur des dégâts de santé dans nos entreprises et des enjeux des négociations sur les RPS, la Commission 2SPE de la FNIC CGT travaille sur un guide qui permettra aux militants CGT de disposer d'un outil opérationnel pour guider leur combat.

Pour un tourisme différent, social et solidaire !

www.touristravacances.com

Réservations **0890 567 567** (0,15 € la min.)



Campagne de Syndicalisation 2010

TRAVAILLER AU RENFORCEMENT DE NOS BASES DE MOINS DE 20 SYNDIQUES TOUT EN CONTINUANT A CONSOLIDER LES BASES DE PLUS DE 20.

Dans le cadre de la préparation de notre 38^{ième} congrès, conformément aux décisions prises par notre Comité Exécutif Fédéral nous avons besoin de travailler au renforcement de nos bases syndicales ayant moins de 20 syndiqués. Cela passe par un travail quotidien de proximité de toutes nos structures, de la région aux pôles chimiques dans les territoires et des coordinations aux syndicats dans nos groupes, des actifs aux retraités.

Pourquoi ?

Nous constatons que 10,43 % de nos bases syndicales ont plus de 50 syndiqués et représentent 53 %. Que 70,62 % ont moins de 20 syndiqués et représentent 22,02 % de nos adhérents. S'il est vrai qu'au sein de la fédération, il existe de nombreuses petites et moyennes entreprises (plasturgie, officines, LAM, Négoce et prestations de services médico-techniques etc.), cela n'explique pas tout.

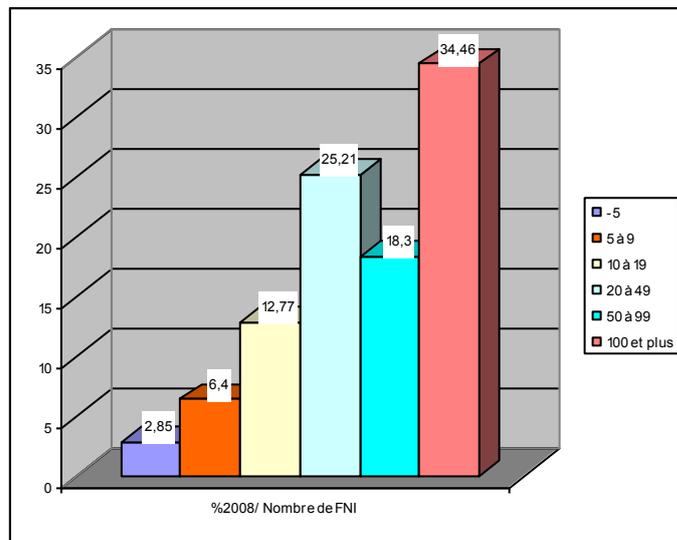
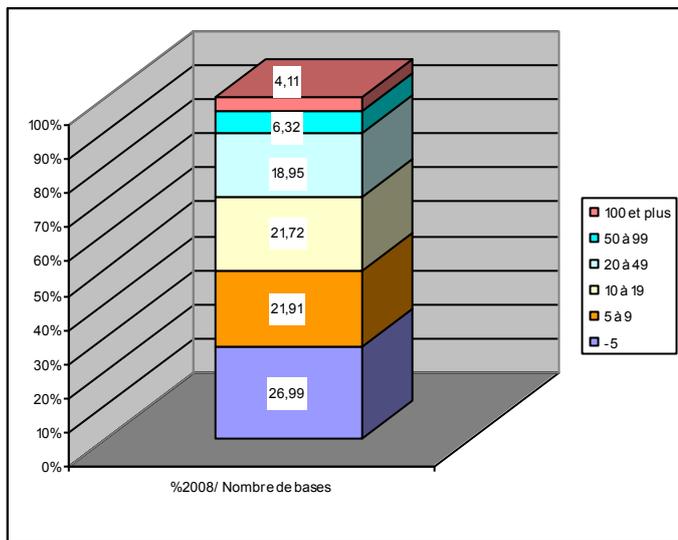
La nouvelle loi dite de «représentativité syndicale» fixe des règles qu'aucun syndicat ne pourra ignorer au risque de perdre sa représentativité : nombre de syndiqués, statuts du syndicat à jour, transparence financière des syndicats, audience aux élections professionnelles. 4 des 7 critères obligatoires à remplir pour reconnaître le syndicat.

Comment développer la syndicalisation ?

En allant à la rencontre des salariés afin de les aider à s'organiser, à se former, à distribuer les tracts liés à leur activité ainsi que ceux de la Fédération.

La Fédération va s'attacher à travailler sur une meilleure connaissance de la réalité de la syndicalisation : nombre de syndiqués au regard des effectifs, évolution de la syndicalisation sur les 3 dernières années.

Chaque syndicat de notre fédération doit s'engager dans cette bataille afin d'augmenter nos forces pour gagner sur les revendications. Faites remonter vos initiatives à la fédération.



Questionnaire ADHESIONS NOUVELLES 2010

Syndicat de l'établissement

Adresse

Code postal Ville

Résultats obtenus

Jeunes UFICT Nbre total d'adhésions depuis le 1/01/2010

Femmes UFR Abonnements NVO depuis le 1/01/2010

A retourner à la FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex /Tél. 0148188036 /Fax. 0148188035 /http://www.fnic.cgt.fr /E-mail : fnic@cgt.fr